



Communiqué de presse

Des dons pour les victimes du tremblement de terre à Haïti

Ottawa (Ontario), le 14 janvier 2010... Dans le sillage d'un tremblement de terre qui a dévasté le pays d'Haïti au début de cette semaine, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire), a un message pour les Canadiens qui planifient de faire un don : soyez un donateur averti. L'Agence du revenu du Canada (ARC) encourage les donateurs potentiels à aller à **www.arc.gc.ca/donateurs** et consulter la liste des organismes de bienfaisance de l'ARC pour confirmer le statut d'un organisme de bienfaisance.

« Les Canadiens ont ouvert leur cœur et leurs portefeuilles suite à cette terrible tragédie à Haïti », a affirmé le ministre Blackburn. « Quand les Canadiens décident de faire un don, ils le font avec les meilleures intentions et tenant compte de cela. Malheureusement, il y en a qui exploite la générosité des Canadiens. J'aimerais rappeler aux Canadiens que le site Web de l'ARC contient des ressources qui pourraient être utiles, y compris une liste de tous les organismes de bienfaisance enregistrés. Me rendant compte des contributions que les Canadiens ont commencé à faire individuellement et continueront à faire dans les prochains jours, je les encourage à être des donateurs avertis et à donner judicieusement. »

L'ARC rappelle aux Canadiens qui planifient de faire un don à un organisme de bienfaisance enregistré d'aller à **www.arc.gc.ca/donateurs** ou d'appeler le **1-888-892-5667** pour des conseils sur la façon d'être un donateur averti.

Pour plus de renseignements, allez à **www.arc.gc.ca**.

Renseignements aux médias :

Noël Carisse
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-952-9184

Sophie Doucet
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Revenu national
613-995-2960

